

Façades végétalisées

06-03-2007

En 1994 l'association « Chantier nature » à Lille a mis en route un programme baptisé « Verdissons nos murs », adopté et repris depuis par de nombreuses villes de la communauté urbaine. Cette opération a pour objectif de favoriser l'installation de plantes grimpantes en façade de maisons et ceci pour des raisons écologiques et esthétiques :

- développement de la biodiversité en ville,
- isolation thermique et acoustique des maisons
- régulation du climat
- lutte contre la pollution de l'air.

En effet le feuillage évite en été le réchauffement des murs par le soleil et le reflet de cette chaleur emmagasinée pendant la nuit. En hiver on continue de profiter des plantes en choisissant pour les façades exposées sud des plantes à feuillage caduc qui permettent le réchauffement des murs par le soleil hivernal et du côté est et nord des plantes à feuillage persistant, la couche d'air entre le feuillage et le mur constituant une isolation thermique.

Ce manteau de verdure constitue un habitat pour de nombreux oiseaux permettant de lutter contre des insectes indésirables.

Dans le cadre du programme, la commune se charge de la création de la fosse de plantation et de la bordure, l'habitant achète les plantes et se charge de leur entretien.

Bien que la ville de Loos ne participe pas et ne juge pas utile d'y adhérer, vous pouvez l'appliquer chez vous et sans autorisation sur les façades arrières et côté rue si vous n'empiétez pas sur des sols publiques ou appartenant à autrui.

Sachez que les plantes grimpantes ne détériorent pas des façades en bon état et qu'elles ne sont pas la cause d'éventuels problèmes d'humidité des murs bien au contraire. Elles protègent les murs des écarts de température et des excès d'eau car l'eau de pluie ruisselle sur le manteau de feuillage et les racines absorbent l'eau du sol au pied du mur.

On choisit les plantes en fonction de l'exposition (soleil, ombre), du feuillage (caduc, persistant), du fait qu'elles nécessitent ou non un support pour grimper et éventuellement pour leur floraison ou leurs fruits (kiwi, fruitiers en espalier).

Ainsi on choisira pour des façades ouest et surtout sud des plantes caducs comme des vignes vierges (*Parthenocissus tricuspidata* et *P. quinquefolia*), l'hortensia grimpant (*Hydrangea petiolaris*) ou la glycine (*Wisteria sinensis*), pour les façades nord et est des plantes à feuillage persistant comme le lierre (*Hedera helix*) ou le chèvrefeuille (*Lonicera henrii*).

Si dessous vous trouverez des plantes nécessitant un support pour grimper:

- Clematis variétés - Clématite
- Humulus lupulus - Houblon
- Lonicera variétés - Chèvrefeuille
- Wistéria sinensis - Glycine

Pensez à assurer une distance entre le support (grillage ou autre) et le mur.

D'autres sont capables d'escalader les murs sans aide :

- Hedera helix - Lierre
- Hortensia paniculata & Hortensia grimpant
- Parthenocissus tricuspidata et quinquefolia - Vigne vierge

Pour plus d'information vous pouvez contacter : Mairie de Lille Direction Parcs et Jardins 1 rue d'Armentières 59 000 LILLE 03.28.36.13.50 ou (13.53 par fax)